

Les impunis de la politique Sevranaise



Sevrans est meurtrie. Sevrans est méprisée. Sevrans est piétinée.

Les **finances publiques** sont l'essence qui alimente le véhicule de notre **service public**. Ce dernier garantit la **solidarité nationale** au bénéfice de la population pour des missions de **protection, d'information et d'émancipation**. Quand certaines autorités percent le réservoir d'essence, **la fuite de nos richesses affaiblit nos services publics**, notre véhicule finit par s'arrêter **avant d'avoir atteint ses objectifs**. C'est toute une population dont les **droits fondamentaux sont bafoués** en termes de **sureté**, de **propriété** et de **liberté**.

Nous ne cesserons de le répéter tant que des **infractions constatées resteront dans l'impunité provoquée par la complicité de nos autorités**.

L'État a corrigé la copie de l'exercice comptable des gestionnaires de notre ville. **Les rapports établis par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sont accablants** et font état de nombreuses **infractions en matière d'atteintes à la probité**.

Détournement de fonds publics, corruption, favoritisme etc...

Dans notre tract relatif à la Dénonciation des Crimes aux Finances Publiques, vous avez découvert certains extraits de ces rapports de la CRC.

Les magistrats ont respecté le **principe fondamental du contradictoire**. Malgré les explications fournies par **Stéphane Gatignon** et **Stéphane Blanchet, maires successifs en exercice**, ces rapports sont marqués par de nombreuses **illégalités, irrégularités et gabegies injustifiées**.

Au lieu de garantir la continuité de service public, certains ont garanti la continuité des sévices publics infligés à notre solidarité communale.



Ainsi, l'élu à la culture **Jean-François Bacon** a osé affirmer lors du conseil municipal du 17 décembre 2020 que **la ville ne réclamerait pas les subventions versées à des associations qui n'ont pas réalisé les prestations pour lesquelles elles avaient perçu de l'argent public**.

<https://www.youtube.com/watch?v=AbBYFTqH6MU&t=25252s> à 40min 54sec



Le maire **Stéphane Blanchet** a reconnu avoir versé de **l'argent public sur le compte en banque d'un agent de la ville pourtant en prison**, et avoir renouvelé son contrat de travail pendant la même période.

<https://www.youtube.com/watch?v=5xFVKFKIUv&t=14665s> à 4H04min20secondes de la vidéo.

Ce constat accablant aurait dû **activer l'action publique** afin que les **coupables de ces infractions soient sanctionnés** au nom du peuple français. Mais la correspondance pénale n'a pas été faite alors que **les autorités judiciaires avaient le devoir d'empêcher la récidive**.

Ces rapports ont été présentés à l'organe délibérant du conseil municipal en **2006, 2012 et 2018**. **Aucun conseiller**, de la majorité comme de l'opposition, **n'a jugé utile de déposer plainte** pour préserver **le sacré des finances publiques communales**.

La constatation de ces infractions a donc provoqué **notre action**. Celle de la **dénonciation** aux **autorités judiciaires et administratives** pour la mise en place de **mesures coercitives** visant à écarter du pouvoir **les responsables d'un naufrage financier collectif**.

Nous sommes depuis, confrontés à **l'inaction de l'organe judiciaire et des autorités administratives**. Blocage des dossiers pénaux et **absence de réponse du Préfet** à des commissaires de justice **malgré son obligation** de rendre compte au citoyen souverain qui exige que le droit soit respecté.

Cette inaction est une violence, une oppression du peuple qui perd sa souveraineté pour retrouver son statut d'**esclave au service d'intérêts et de privilèges** de ceux qui sont censés le servir.

Tant que l'impunité n'est pas levée, il y a nécessité de résister !

Face à **l'oppression de cette violence psychologique**, nous avons un devoir. **La réaction par la désobéissance civile**. Ce droit est garanti par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avec la **résistance à l'oppression de l'état de nos droits**.

Sevrans ne peut être une ville **exclue de la République**. Tous les **moyens juridico-administratifs** doivent être utilisés pour mettre hors d'état de nuire ces **coupables de haute trahison à la Nation**.

L'inaction des autorités judiciaires et administratives alimente **l'escroquerie au jugement** opérée par ces personnes auprès de la population. Elles trompent le discernement des électeurs pour une **énième récidive de dilapidation des deniers publics en bande organisée**.

Les citoyens ne peuvent choisir leurs représentants avec un **consentement éclairé**. Ils sont maintenus dans **l'obscurité du mensonge et de la dissimulation** lors des élections.

Nous devons lever ces obstacles à notre **volonté de paix, de justice, d'égalité et d'émancipation** des Sevransais. Nous devons faire **acte de résistance face à l'oppression** provoquée par **les atteintes graves à l'état de nos droits**.

C'est pourquoi **nous irons en mairie reprendre ce qui nous revient de droit : notre souveraineté citoyenne**.

Nous verrons si les autorités continuent à se ranger derrière les coupables ou si enfin, elles s'acquitteront de leur **obligation de porter assistance à des personnes en danger**.

Nous avons une **cause à défendre**, un devoir d'**alerte sur les conséquences de l'horreur** qui nous font **subir les répercussions du malheur**.

Nous ne tolérerons jamais que **Sevrans soit une ville de non droit**.

Citoyens, **l'heure de la désobéissance légalement justifiée a sonné**. Ensemble, rendons à Sevrans ses **lettres de noblesse** par l'exercice du **droit et de la justice**.